



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-Sixième réunion du Groupe régional de planification et de mise en œuvre pour l'Afrique
et l'océan Indien (APIRG/26)

7 - 8 novembre 2023

**Point 2 de l'ordre du jour: Suivi des Conclusions/Décisions d'APIRG/25 et des résultats des
réunions de l'APCC/8**

2.2 Examen des résultats de la réunion de l'APCC/8

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ	
Ce document présente les résultats de la réunion APCC/8 qui s'est tenue le 17 octobre 2023. Les mesures à prendre par la réunion sont indiquées au paragraphe 3	
RÉFÉRENCES	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport des réunions APCC/8 et APIRG/25 	
<i>Objectifs stratégiques</i>	<i>A - Sécurité, B - Capacité et efficacité en matière de navigation aérienne</i>

1 INTRODUCTION

- 1.1. Le Comité de Coordination des Projets du Groupe Régional de Planification et de Mise en Œuvre Afrique-Océan Indien (APCC) a été établi en tant qu'organe contributif d'APIRG. L'APCC est mandaté par APIRG pour remplir des fonctions spécifiques afin de coordonner et de guider les activités de planification et de mise en œuvre dans le cadre d'APIRG, de faciliter les activités d'APIRG dans ses sessions, et de faciliter la coordination entre les PIRG, les autres Groupes régionaux et les organisations internationales identifiées par APIRG. L'APCC assure en particulier la continuité entre les réunions d'APIRG et prend les mesures nécessaires pour éviter les retards de mise en œuvre entre les réunions d'APIRG.
- 1.2. La réunion APCC/8 s'est tenue virtuellement le 17 octobre 2023 pour discuter, entre autres, des points suivants:
- l'état de la mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne, grâce à l'examen des résultats des réunions et des activités des Sous-groupes d'APIRG;
 - la préparation de la réunion APIRG/26, son ordre du jour ainsi que l'attribution des tâches;
 - les futurs programmes de travail et le calendrier des réunions d'APIRG et de ses Organes subsidiaires ; et
 - le Rapport annuel sur la navigation aérienne.

2 DISCUSSIONS

- 2.1. Mme Paule Assoumou Koki, Directrice générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Cameroun et Vice-Présidente de l'APIRG s'est excusée en raison d'engagements urgents et a demandé au Secrétaire d'APIRG de présider la réunion en son nom.
- 2.2. La réunion a été présidée par M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional, OACI WACAF et Secrétariat d'APIRG, en présence de Mme Lucy Wanjiku Mbugua, Directrice Régionale OACI ESAF.
- 2.3. La réunion a examiné les rapports des sixièmes réunions des Sous-groupes AAO et IIM. La réunion a reconnu le travail effectué par les Sous-groupes, a discuté des résultats à soumettre à l'APIRG pour examen et a fourni des orientations pour la finalisation des rapports et des Documents de travail connexes. La réunion a également examiné et approuvé la proposition de mise à jour du mandat du Sous-groupe IIM.
- 2.4. La réunion a reconnu les progrès réalisés par le Secrétariat dans le développement de l'outil de collecte de données ASBU en ligne, qui est en cours de finalisation. En vue de l'utilisation opérationnelle future de cet outil de collecte de données ASBU en ligne, la réunion a demandé aux États de fournir au Secrétariat les données de base sur leur planification et leur mise en œuvre des éléments ASBU et a recommandé l'organisation de formations pour les points focaux des États et des Organisations.
- 2.5. La réunion a examiné et amendé, le cas échéant, le projet d'ordre du jour d'APIRG/26 tel que présenté par le Secrétariat, conformément à la recommandation de la Commission de navigation aérienne en faveur d'une approche uniforme de la formulation de l'ordre du jour des Réunions du Groupe régional de planification et de mise en œuvre (PIRG).
- 2.6. En ce qui concerne l'eANP AFI, la réunion a été informée des actions entreprises par le Secrétariat pour aider les États à traiter les questions liées à l'exactitude des données et des informations dans les volumes I et II de l'eANP, par le biais de webinaires programmés sur la mise à jour du Plan régional de navigation aérienne. Les États ont été encouragés à participer à ces webinaires et à amender leurs informations dans l'eANP, le cas échéant.
- 2.7. La réunion a examiné les futurs programmes de travail et plans de réunion d'APIRG et ses organes contributifs proposés pour la période 2023-2024, tels qu'ils ont été présentés par le Secrétariat. La réunion a en outre convenu de convoquer d'autres réunions spécifiques d'APCC pour discuter des défis rencontrés par les Sous-groupes dans leurs activités et fournir davantage de soutien et d'orientation, le cas échéant. Le programme de travail proposé pour la période 2023-2024 a donc été modifié.
- 2.8. Enfin, le Secrétariat a informé la réunion de l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport annuel sur la navigation aérienne. Les participants ont discuté des difficultés rencontrées par l'Equipe chargée du rapport annuel sur la navigation aérienne pour recueillir des données auprès des États et des parties prenantes. La réunion a reconnu le dévouement de l'équipe et a exhorté toutes les parties prenantes à fournir les informations requises. La réunion a demandé au Secrétariat de finaliser le rapport en vue de sa publication lors de la réunion d'APIRG.

3 MESURES A PRENDRE PAR LA REUNION

3.1. La réunion est invitée à:

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document ; et
- b) Fournir des orientations supplémentaires, le cas échéant.